

## Le Nayrac

# Les « anciens » de la commune gâtés par la mairie



Quelques jours avant Noël, les personnes âgées de la commune ont reçu un paquet-cadeau de la part du Foyer rural associé à la municipalité. Si la distribution ne prend que quelques heures, la préparation demande beaucoup plus de temps. Dès le mois d'octobre, la liste des bénéficiaires de plus de 75 ans est établie avec les critères suivants : les couples, les personnes seules, les résidents à l'Unité de Vie du Nayrac, les pensionnaires des maisons de retraite des alentours, ayant vécu dans notre commune. Vient ensuite, la composition du colis où

**Les bénévoles prêts pour la distribution des colis.**

les friandises tiennent évidemment une place importante en cette période de fêtes. Un autre point consiste à faire appel aux bénévoles et organiser les « tournées » dans les hameaux et le village. Mais tout fonctionne sous l'œil attentif de Monoue et Fabienne qui, comme chaque année, ne ménagent pas leurs efforts pour que cette opération soit réussie et permette aux personnes âgées de recevoir ce cadeau et surtout une visite chaleureuse

## **Le Nayrac**

# Une fin d'année autour d'un bon repas pour « Sourires d'automne »



Le club Sourires d'automne avait convié ses adhérents pour son repas de fin d'année au Restaurant Anglade.

C'était aussi le moment de distribuer les cartes d'adhésion pour 2025 et de donner le programme des activités pour l'année prochaine.

Chacun prenait place autour des tables joliment décorées et écoutait les mots de bienvenue du président du club Marcel Combes et du maire Jean-Louis Raynaldy qui se disait heureux de participer à ce moment de partage en toute convivialité.

Plaisir de se retrouver autour d'un bon repas

Les invités dégustaient ensuite un menu festif avec les plats traditionnels de Noël préparés et servis par le personnel du restaurant : foie gras, dinde et ses accompagnements, bûche maison...

*Le prochain rendez vous est fixé au mardi 7 janvier pour l'après midi jeux et partage de la galette. D'autres rencontres suivront: repas choucroute le 7 février, quine le 23 mars...*



# Intercommunalité Petite enfance, eau parmi les dossiers du conseil

■ Le 16 décembre, le conseil communautaire a tenu sa dernière séance de l'année au sein de l'institution.

**A**vant l'ouverture des débats, Julie Boyer, éducatrice de jeunes enfants, a présenté le fonctionnement du Relais petite enfance (RPE), un service central pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

## Un service clé pour les familles

Le RPE guide les parents dans leurs démarches pour trouver un mode de garde adapté, qu'il s'agisse de crèches, de maisons d'assistantes maternelles ou d'assistantes maternelles indépendantes.

Avec une parfaite connaissance des ressources locales, les trois éducatrices du service jouent également un rôle d'accompagnement administratif et éducatif.

Les haltes jeux organisées dans les communes de Montrozier, Espeyrac, Espalion, Bozouls, Sébrazac, Bozouls, Villecomtal, le Nayrac et La Loubière offrent aux enfants des temps d'éveil et de socialisation, tout en brisant l'isolement des parents et professionnels.

Le RPE participe également aux deux commissions d'attribution des places en crèche publique, confirmant son rôle d'acteur clé dans la réponse aux besoins croissants des familles.

Ce service s'inscrit dans une organisation renforcée autour de la compétence « action sociale », transférée des communes à la communauté de communes.



## Transfert de biens

Le conseil a validé plusieurs transferts. Ainsi, le bâtiment du pôle enfance est attribué à la commune d'Espalion pour l'exercice de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). La résidence locative l'Estanh revient à la commune d'Estaing. Le bâtiment du conservatoire de musique est désormais affecté à la Com'Com. Le terrain de la station-service est transféré à la commune du Nayrac.

Le terrain du gymnase intercommunal, auparavant détenu par la commune d'Entraygues, est récupéré par la communauté de communes. Enfin, le terrain de quilles est attribué à la commune de Golinhac.

## Nouvelles tarifications

Les élus ont validé les tarifs 2025 pour les prestations d'assainissement collectif et individuel. Les ajustements concernent les raccordements, visites de contrôle et vidanges de fosses, ainsi que la redevance liée à la performance des systèmes d'assainissement collectifs collectée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

## Questions diverses

Le conseil a examiné plusieurs points. Parmi eux, la régularisation des frais d'études liés au complexe sportif intercommunal d'Espalion et la révision des critères d'attribution des places en crèche, pour mieux s'adapter aux attentes des familles.

Les élus communautaires en séance.

En outre, des équipements inutilisés provenant de structures de la petite enfance seront mis en vente en janvier 2025.

Matériel de puériculture, meubles, jeux et autres articles pourront ainsi bénéficier d'une seconde vie.

Côté environnement, une convention avec Enedis permettra d'obtenir des données pour le diagnostic du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), qui serait renforcé par un avenant au contrat de prestation de services avec le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Haut-Rouergue.





## L'IMPRÉVU À VITRY, ÉLU MEILLEUR BISTROT D'ÎLE-DE-FRANCE

Laurent Roucoux et l'équipe de L'imprévu, tous fiers d'avoir remporté le prix du meilleur bistrot d'Île de France. Une belle reconnaissance. Reproduction L'Aveyronnais

À LA TÊTE DE L'IMPRÉVU, À VITRY-SUR-SEINE, DEPUIS 2002, AVEC SON COUSIN ALAIN, UNE AFFAIRE QUI APPARTENAIT À SES PARENTS DEPUIS 1968, LAURENT ROUCOUS VIENT DE RECEVOIR LE PRIX DU MEILLEUR BISTROT D'ÎLE-DE-FRANCE.

**C'**est le boulot de tous les jours qui est récompensé. Et aussi le fruit de 57 ans de travail. Avec mes

parents, Jeanine et Roland, puis Alain et moi. Et ensuite mon gamin [Jean-Adrien] qui prendra la suite », se réjouit, non sans émotion, Laurent Roucoux, à la tête, avec son cousin, de L'imprévu, bistrot aveyronnais installé à Vitry-sur-Seine, en proche banlieue parisienne.

Car chez les Roucoux, originaires du Nayrac, c'est une affaire de famille. Et de tradition. Cet esprit d'accueil, depuis donc plus d'un demi-siècle, qui vient d'être récompensé par le trophée 2024 du meilleur bistrot d'Île-de-France, un concours organisé par « BFM », qui prend en compte les critères d'ambiance, de carte et de produits locaux. L'ambiance, conviviale et bon enfant. Sans chichis.

La carte, simple et savoureuse avec de nombreux produits et spécialités de l'Aveyron, dont les amateurs savent que c'est un gage de qualité.

« Le jour où je commencerai à travailler, j'arrêterai le métier. »

*Laurent Roucoux*

Les boissons ne sont pas en reste puisque les Roucoux sont de grands amateurs de vins – estaing, côte de Millau et marillac figurent en bonne place sur la carte – avec une

préférence pour les crus du Beaujolais. D'ailleurs, L'imprévu avait été élu, en 2004, meilleur bistrot à vin. Bref, un bistrot comme on les aime et où il fait bon prendre son expresso à six heures du matin comme y déjeuner à midi. Au comptoir, en salle ou même sur la charmante terrasse, côté jardin, où sont plantés quelques pieds de vignes.

« Le bistrot, avant, c'était un peu la deuxième salle à manger, se souvient Laurent Roucoux, qui, avec son cousin Alain, a succédé à ses parents en 2002. On y mangeait, on y buvait, on y regardait la télé, on commentait, on discutait... » Une époque révolue qui fait dire au patron de L'imprévu : « S'il y avait plus de bistrots, il y aurait moins de guerres. »

Et si, aujourd'hui, « le bistrot est devenu un luxe, c'est que la qualité des produits et des vins est meilleure qu'avant », note le Nayracois qui pose, avec toute

l'équipe, derrière le trophée.

Cette équipe qu'il tient à saluer. « Si on a été élu meilleur bistrot d'Île-de-France, c'est grâce au travail de tous : Saho,

Marilyn, Saoba, Thierry, Alain et Jean-Adrien », insiste-t-il.

« Je fais le plus beau métier du monde », conclut Laurent Roucoux.

EMMANUEL PONS

*L'imprévu*

94, av. Anatole-France à Vitry-sur-Seine  
Tél. : 01 46 72 38 01

Sur facebook : [l'impreuvitry](#)  
Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 6 heures à 19 heures et le jeudi, de 6 heures à 23 heures



## **Le Nayrac**

# Les petits de la Maison d'assistantes maternelles ont fêté Noël



En cette fin d'année, les enfants de la Maison d'Assistantes Maternelles « Le jardin d'enfants » accueillis par Chantal et Madison ont fêté Noël. Ils ont reçu des cadeaux qui serviront à des créations collectives et ont partagé un délicieux goûter. Au cours des derniers mois, les assistantes maternelles avaient eu l'idée de proposer une tombola dotée de nombreux lots qui ont permis aux plus chanceux de remporter des bons d'achat, des menus

**Les petits attendent les cadeaux.**

gastronomiques, un couteau « Le Nayrac » et bien d'autres choses encore.

Elles remercient d'ailleurs tous les commerçants qui ont vendu des tickets, les personnes qui ont offert des lots et bien sûr les joueurs ! La somme récoltée permettra d'améliorer l'accueil des petits dans ce lieu où tout est pensé et organisé pour leur bien-être.



# Politique Le rapport du député Mazars pour renforcer le rôle du Parlement

■ Les députés Stéphane Mazars (Ensemble pour la République) et Léa Balage El Mariky (Écologiste et social) ont conduit une mission sur « le régime des actes administratifs pris par un gouvernement démissionnaire ». Ils appellent à « renforcer le contrôle parlementaire ».

Un rapport qui tombe à point nommé et qui prend une toute autre dimension au regard de l'actualité. La mission « flash » de l'Assemblée nationale sur le « régime des actes administratifs pris par un gouvernement démissionnaire » a rendu ses conclusions alors que le gouvernement de Michel Barnier est encore chargé des « affaires courantes », ce qui sera le cas tant que les ministres ne seront pas nommés par le nouveau Premier ministre François Bayrou. Ainsi, les députés Léa Balage El Mariky (Écologiste et social) et Stéphane Mazars (Ensemble pour la République) se sont penchés sur cette question notamment pour tirer les enseignements des enseignements de la longue période durant laquelle le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal, après le deuxième tour des élections législatives anticipées, a eu la charge de traiter les « affaires courantes », du 16 juillet au 21 septembre. « Au vu de la configuration politique actuelle, ce

genre de situation peut se renouveler, assure Stéphane Mazars. Sans aucune majorité, construire une coalition peut prendre du temps. Et le risque de multiplication de type d'épisode nous pousse à demander un renforcement du rôle du Parlement. »

## « Pas un drame »

Mais, pour le député de la 1<sup>re</sup> circonscription, vivre « sans gouvernement de plein exercice n'est pas vraiment dramatique. Les institutions continuent de fonctionner dans notre pays ». Durant cette période, 340 décrets ont été inscrits au Journal officiel, soit moitié moins qu'à la même période l'année passée. S'agissant de ces actes, les rapporteurs n'ont pas constaté « de violation manifeste du régime des affaires courantes tel que défini par la jurisprudence ». Ils ont également noté qu'aucun des 17 recours à leur encontre devant le Conseil d'État n'a abouti à la suspension ou l'annulation d'un acte au motif qu'il « excéderait le



Les députés Stéphane Mazars et Léa Balage El Mariky.

champ des affaires courantes ». « Nous avons regardé du côté de pays comme la Belgique ou les Pays-Bas qui ont pu fonctionner sur de très longues périodes sans gouvernement. Et notre travail peut constituer une première étape pour « parlementariser » nos institutions », plaide Stéphane Mazars. Dans leur rapport, les députés ont formulé « onze recommandations, afin de repenser les rapports entre le Parlement et le gouvernement démissionnaire et permettre de faire face à une période d'expédition des affaires courantes qui pourrait se prol

ger, sans remise en cause du cadre jurisprudentiel ».

Par exemple, ils proposent ainsi de donner au Parlement plus de moyens pour surveiller les agissements du gouvernement démissionnaire. Aussi, les séances de questions au gouvernement pourraient être maintenues, de même que les questions écrites. Sous réserve de modifier la Constitution, le Parlement pourrait se réunir de plein droit lorsque les « affaires courantes » dépassent quinze jours. « Si leurs avis divergent, les rapporteurs partagent le souhait que s'ouvre, dans le cadre d'une prochaine révision de la Constitution, un débat sur l'opportunité de modifier son article 12 afin de limiter les pouvoirs du gouvernement à l'expédition des affaires courantes en cas de dissolution de l'Assemblée nationale », est-il précisé dans le rapport.

« Un certain consensus se dégage de ce rapport et des propositions que nous avons formulés pourraient être mises en place prochainement, tandis que les réformes plus ambitieuses qui peuvent toucher la constitution demandent forcément plus de temps », glisse Stéphane Mazars.

PH.H.

## LE NAYRAC

# Le Village de Noël et son monde enchanteur

**Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le Village de Noël du Nayrac propose 40 m<sup>2</sup> de sites aveyronnais en réduction. À visiter !**

Dans l'église du Nayrac, une fois passé ses portes séculaires, on entre dans un monde miniature enchanteur.

En empruntant des sentiers escarpés, les sites aveyronnais apparaissent : Conques et son abbatale, Le Nayrac et ses maisons traditionnelles, Estaing et son château se mirant dans les méandres du Lot, Espalion et son Vieux Palais, La Couvertoirade et ses remparts, Rodez et sa majestueuse cathé-

drale, Saint-Côme d'Olt et son clocher tors...

Cette installation qui invite au rêve et à l'admiration dans 40 m<sup>2</sup> de paysages magnifiques avec l'écoulement de l'eau des rivières et ruisseaux, le tournoiement des moulins, le grondement de l'orage, les jeux de lumière et de sons, la présence de centaines de santons éveillera à coup sûr l'émerveillement des visiteurs ...

Cette 10<sup>e</sup> édition où de nombreux bénévoles se sont



**Des paysages et des monuments à découvrir en l'église**

investis marquera les mémoires et laissera des images gravées au fond des yeux de chacun !

**Ouvert du samedi 21 décembre au 5 janvier de 14 h à 17 h, en l'église située au cœur du village.**



## **Le Nayrac**

# Un marché de Noël apprécié des visiteurs malgré la pluie et le froid



Samedi, le Foyer rural et l'association des parents d'élèves organisaient un marché de Noël place de l'église. Des balades en calèche étaient proposées, des danses folkloriques présentées par l'Étoile de Sébrazac au son des musiques traditionnelles des Musiciens du Nayrac. Le père Noël n'était jamais bien loin et offrait des friandises aux enfants et même aux plus grands. Des artisans avaient installé leurs produits ou créations : des gâteaux à la broche, des meringues, du miel, des

**De nombreux produits locaux étaient proposés.**

escargots, des parfums, des bougies, des accessoires de mode... Le stand des parents d'élèves était très fréquenté où vin chaud, café, chocolat, crêpes permettaient de se réchauffer car le froid et la pluie s'étaient invités. Malgré tout, la bonne humeur régnait et les visiteurs avaient plaisir à découvrir des produits locaux et effectuer des achats pour se faire plaisir ou pour offrir.





### **LE NAYRAC. L'atelier théâtre s'est offert un stage « clown »**

L'atelier théâtre du Foyer rural s'est offert lors du dernier week-end un stage « clown » en compagnie de Soizic, actrice professionnelle et metteuse en scène. Un moment très apprécié par les actrices et acteurs de l'atelier, inoubliable plein de promesses pour l'avenir avec la découverte d'un univers inconnu très formateur (corps, voix et regard se sont rencontrés...). Du clown âgé au clown amoureux, moqueur rêveur, du pleur au sourire, au rire, chacune et chacun a trouvé son clown et l'a mis en scène avec doigté... La magie en quelque sorte ! Soizic a offert aux membres de l'atelier toute sa douceur pendant ce stage, sa bienveillance, son approche humaine, son professionnalisme, une pédagogie accompagnante, ses cours très structurés, et son clown... Josette !



Loi d'orientation agricole

## Le sénateur de l'Aveyron défend des solutions face aux défis agricoles

Tandis que s'engageait, au Sénat, la reprise de l'examen du projet de loi pour la "souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture", tombé le 9 juin dans le sillage de la dissolution, le sénateur Jean-Claude Anglars, en tant que rapporteur pour avis, a présenté mercredi 4 décembre son analyse du projet de loi d'orientation agricole devant la commission Aménagement du Territoire et du Développement Durable du Sénat.

Le sénateur de l'Aveyron a souligné combien il s'agit tout d'abord d'un acte juridique pour élever la protection, la valorisation et le développement de l'agriculture et de la pêche au rang d'intérêt général majeur : son inscription dans le Code Rural doit apporter des garanties aux agriculteurs.

### DES EMNDEMENTS POUR LA SIMPLIFICATION

De plus, face aux attentes fortes des agriculteurs et aux défis sans précédent tels que la transmission des exploitations, l'installation des jeunes agriculteurs ou encore la compétitivité, le sénateur a proposé plusieurs amendements visant à simplifier les démarches administratives, sécuriser les projets agricoles,



Le sénateur Anglars est rapporteur pour avis dans le projet de loi d'orientation agricole.

soutenir une agriculture durable et économiquement viable, présente sur tous les territoires. Ses amendements visent à : faciliter les projets agricoles, notamment ceux liés à l'eau, face aux procédures contentieuses ; protéger les terres agricoles et favoriser la souveraineté alimentaire ; unifier le cadre réglementaire des haies, avec des outils de gestion adaptés et simplifiés.

«Notre modèle agricole est à un tournant, entre menaces de déprise, attentes environnementales et pressions économiques. Nous devons donner à nos agriculteurs les moyens de relever ces défis», a expliqué Jean-Claude Anglars, en

insistant sur la nécessité de protéger les terres agricoles et de valoriser les productions dans un cadre simplifié.

«Il n'y a pas de pays sans paysans», a-t-il rappelé, appelant à des décisions ambitieuses pour préserver ce pilier essentiel de notre économie et de nos territoires, notamment la compétitivité des filières face aux pressions internationales.

### UN «VOTE FURIEUX» QUI BLOQUE LES ACTIONS CONTRE LES ACCORDS DU MERCOSUR

Le sénateur regrette la censure du gouvernement qui a pour conséquence la sus-

pension, une nouvelle fois, du processus parlementaire de ce texte, alors que ce dernier est désormais capital : «Les agriculteurs l'attendent depuis des mois, le blocage des institution n'apporte aucune solution. C'est dommageable et regrettable, d'autant plus que la Commission européenne poursuit son calendrier de ratification des accords du Mercosur : alors que Michel Barnier portait une position ferme, que nous soutenions, contre l'accord négocié par l'Europe, la censure vient de faire tomber un rempart solide. Voilà l'une des nombreuses conséquences immédiates de ce vote furieux.»



Parc naturel régional de l'Aubrac

## À travers l'École du Parc, ils s'engagent pour l'éducation au territoire

14 classes d'écoles primaires, 1 classe de collège et 3 de lycées ; 1 micro-crèche, 1 maison de retraite et 1 centre de loisirs : en tout, plus de 400 jeunes et moins jeunes, avec leurs enseignants et animateurs, s'engagent cette année dans un projet de l'École du Parc, une proposition pour l'éducation au territoire, à ses richesses et à ses enjeux.

«Ce qui fait l'infinie richesse de cette proposition, c'est le réseau des intervenants École du Parc qui s'engagent avec nous dans ces projets», explique Solveig Cherrier, chargée de mission Éducation au Parc. «Ils sont 11 professionnels, animateurs nature, scientifiques ou artistes. qui apportent leurs compétences variées au cours de 4 interventions par projet École du Parc, donc 84 interventions au total ! Et en plus de leurs compétences spécifiques, nous les invitons régulièrement à des temps de partage et d'échange de pratiques, des temps de formation sur les enjeux du territoire ou même des formations à leur demande, par exemple sur l'animation auprès des tout-petits. C'est un réseau très engagé pour l'éducation au territoire et pour l'Aubrac».

Pour Clara Madec, conteuse et musicienne, «ces projets



**Journée de formation des intervenants École du Parc sur le thème des tourbières et du dessin botanique, à la tourbière de la Vergue des Mazes. Intervention de Nathalie Blondel-Baur (Science Nath' en Aubrac).**

*sont tous passionnants» : «Ils sont comme un déclencheur pour aller se renseigner sur ce qu'il se passe autour de l'école, dans la forêt d'à côté... C'est une manière de se réapproprier notre territoire. Les classes engagent une réflexion qui dure souvent bien au-delà du projet.»*

Cette année, les thèmes de l'École du Parc se renouvellent : l'eau, l'arbre et les paysages. Cette proposition éducative représente un

budget annuel de 33.000 € de prestations, financé à 47 % par la Région Occitanie, à 14 % par le Ministère de la Culture, via la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et à 36 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, car le Parc a été cette année lauréat de leur appel à projet Educ'eau. Elle est conduite en partenariat étroit avec les services de l'Éducation nationale des 3 départements.

En Aveyron, des actions ont été menées à l'école publique de Saint-Geniez d'Olt (le ginkgo de notre cour et ses amis au fil du temps), à l'école publique de Montézic (de la forêt au verger), à Saint-Amans-des-Côtes à l'école publique (l'arbre, un ami précieux pour la vie), à la micro-crèche (l'eau tout autour de nous) et à l'Ehpad (la poésie de l'eau), et à l'accueil de loisirs de Sainte-Genève sur Argence (Les secrets cachés des arbres).



## Le Nayrac

# Un spectacle aux accents de Noël



En ce dimanche hivernal, l'association des parents d'élèves soutenue par le Foyer rural proposait un spectacle « La cornemuse de Noël ». C'est l'histoire de Petit Jean qui aimerait tant jouer de cet instrument qui siffle, qui souffle, qui gronde de manière magique. On dit même qu'il berce les loups. Si le Père Noël était apparu en marionnette au cours du spectacle, c'est bien en « vrai » qu'il est arrivé avec son chariot chargé de

Le père Noël a distribué des friandises.

friandises et qu'il a distribué généreusement aux enfants.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter où les pâtisseries confectionnées par les parents d'élèves ont ravi les participants. C'était aussi l'occasion de collecter des fonds pour le Téléthon car 1 € sur chaque entrée y était inclus. (150 € seront ainsi reversés à l'AFM Téléthon).



### **LE NAYRAC.** La Chorale « À tous chœurs » travaille son répertoire

Créée en 2018, par la municipalité et Fred Bonnet, la chorale continue avec de plus en plus de choristes, venus du Nayrac mais aussi des villages environnants. Cette année, ce sont 41 personnes qui se retrouvent tous les mercredis en fin d'après-midi pour chanter. Le groupe s'est enrichi de voix masculines qui manquaient un peu jusqu'à maintenant et s'est mis au travail. Si la bonne humeur règne au sein du groupe au cours des séances, c'est aussi la rigueur et l'exigence de Fred qui est de mise. C'est pour lui un travail important d'arrangements des morceaux choisis pour chaque pupitre et pour l'ensemble des choristes qui doivent « travailler » chez eux afin d'être performants lors des répétitions. La chorale se produira à l'Espace Multiculturel le 22 décembre lors des vœux du maire, le 8 février à Bozouls pour un hommage à Claude Nougaro, le 23 mars à Lioujas...



D'autres dates devraient encore être cochées sur les agendas de l'année 2025 ! Nous en reparlerons...

# LE NAYRAC

---

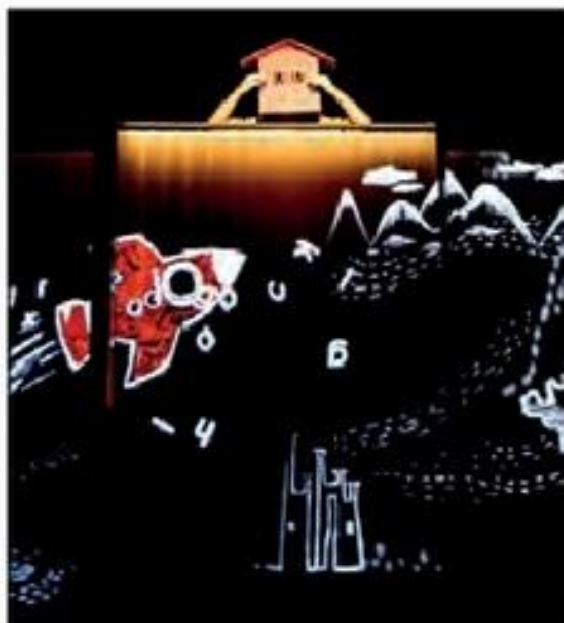
Spectacle

## Quand le rêve aide à surmonter la solitude

Dimanche 24 novembre, la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère et son réseau de bibliothèques "De rives en rimes" proposait un spectacle à l'Espace multiculturel, où la Compagnie Nansouk présentait "Bled".

"Bled", c'est l'histoire d'un petit personnage dont la famille est menacée d'expulsion, qui est chargé de trouver une nouvelle maison. Commence

pour lui un long chemin en solitaire peuplé de peurs mais aussi de rêves qui l'aident à avancer et à aligner ses étoiles sur cette terre ingrate. L'histoire se tisse entre l'animation du décor en vidéo et le personnage lui-même, et nous fait avancer avec cet enfant livré à lui-même dans cet univers hostile où il est possible de trouver une lumière.



**Le chemin parsemé d'étoiles  
aboutit à la maison tant  
espérée.**



## **Le Nayrac**

# Un marché de Noël aura lieu sur la place de l'Église

À l'occasion de l'ouverture de la 10e édition du village de Noël, le Foyer Rural et l'APE ont le plaisir d'organiser un Marché de Noël le samedi 14 décembre de 14 h à 18 h autour de la Place de l'Église.

Vous pourrez découvrir un marché chaleureux et festif, avec des stands d'artisans créateurs, des balades en calèche, des danses folkloriques animées par les talentueux Musiciens du Nayrac et l'Étoile de Sébrazac, ainsi que des gourmandises : crêpes et vin chaud pour réchauffer les cœurs.

En poussant la porte de l'église, le village de Noël du Nayrac s'offrira à vous au travers d'une représentation originale réalisée par les nombreux bénévoles qui se joignent à l'équipe historique et permettent une réinterprétation des scènes telles que l'abbatiale de Conques, la



Les bénévoles travaillent pour le village de Noël.

cathédrale de Rodez, le château d'Estaing, la cité templière de la Couvertoirade et le village du Nayrac.

Le village de Noël sera ensuite visible le 15 décembre et du 21 décembre au 5 janvier de 14 h à 17 h.

# Déchets La gestion, les défis et les actions du Smictom présentés

■ Le conseil communautaire s'est réuni au sein de l'institution.

En début de séance, le rapport annuel 2023 du Smictom Nord-Aveyron a été présenté aux élus, mettant en lumière les efforts déployés par l'organisation pour gérer efficacement les déchets tout en faisant face à des défis croissants.

## Structure et compétences

Le Smictom Nord Aveyron est composé des communautés de communes Aubrac Carladès Viadène et Comtal Lot et Truyère, couvre 42 communes et dessert environ 30 000 habitants. Il est administré par un comité syndical composé de 24 délégués, avec 12 délégués élus par chacune des 2 communautés de communes. En 2023, le Smictom comptait 35 agents, dont 28 en activité.

## Gestion des déchets

Le Smictom gère la collecte des déchets, tandis que le traitement est assuré par le Sydom Aveyron. En 2023, 5 666 tonnes de sacs noirs et 2 134 tonnes de sacs jaunes ont été collectées. Les sacs noirs sont transformés en biogaz dans le Tarn, pour produire de l'électricité, tandis que les sacs jaunes sont triés et recyclés à Millau. Les déchetteries ont enregistré 7 352 tonnes de déchets avec 75 369 passages. La collecte du verre a atteint 1 230 tonnes,



Les élus communautaires en séance.

avec un reversement de 3,05 €/tonne à la Ligue contre le cancer.

## Actions et initiatives

Le Smictom mène plusieurs actions pour améliorer la gestion des déchets, notamment la déchetterie mobile, le nettoyage des containers, et la collecte des plastiques agricoles (383 tonnes en 2023).

Une politique de sensibilisation est en place pour réduire le poids des sacs noirs, avec des actions ciblées vers les enfants, le grand public et les professionnels. En 2023, 920 élèves ont été sensibilisés et 301 composteurs vendus.

## Défis et perspectives

L'augmentation de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) et l'obligation de réduire de 50 % la mise en décharge d'ici 2025 posent des défis majeurs. Le coût de traitement des déchets a été multiplié par 4 en 15 ans, avec un impact direct du coût du carburant. Le Smictom vise à maîtriser les coûts de collecte et à sensibiliser la population pour jeter moins et trier mieux.

## Un engagement pour l'avenir

Face aux défis environnementaux et économiques, les élus ont salué les efforts du Smictom pour concilier gestion efficace des déchets, respect des obligations réglementaires et sensibilisation des citoyens. Des initiatives qui témoi-

gnent d'un engagement collectif pour un territoire plus durable.

## Des projets locaux structurants

Outre la gestion des déchets, d'autres points ont été abordés. Parmi eux, la rétrocession des salles culturelles du Nayrac et d'Entraygues-sur-Truyère, avec approbation des procès-verbaux correspondants. Deux propriétaires occupants ont bénéficié d'aides à l'habitat, représentant 5 % du montant accordé par l'Anah, dans la limite de 1 250 € par dossier, avec des montants respectifs de 950 € et 975 €. Enfin, une convention de groupement de commandes a été adoptée pour les travaux sur les réseaux d'assainissement, dans le cadre de l'aménagement du centre du village d'Estaing.